



L'OREILLER INFINITÉ par EXCELSIOR®

Garantie de Compression 5 ans – Termes et Conditions

Facture #: _____

Date: _____

Service: 1-800-661-7313

service@soswarranty.com

Merci d'avoir récemment acheté L'Oreiller Infinité par Excelsior® de Phoenix A.M.D. International Inc.

Garantie de 5 ans contre l'affaissement

L'Oreiller Infinité est conçu pour offrir un confort personnalisable et un soutien durable. SOS Warranty Services Inc., fournisseur de services pour Excelsior®, garantit au propriétaire de L'Oreiller Infinité par Excelsior® une protection contre l'affaissement ou l'écrasement excessif résultant d'un usage résidentiel normal pour une période de **cinq (5) ans à compter de la date d'achat originale**.

Si, pendant la période de garantie, l'oreiller présente une compression ou un affaissement excessif qui affecte ses caractéristiques de confort et de soutien prévues, S.O.S. Warranty Services Inc., à sa seule discrétion, fournira et expédiera gratuitement au propriétaire du rembourrage Infinité à titre de recours en garantie afin d'aider à rétablir la performance prévue de l'oreiller.

+ Plus, l'enveloppe de l'oreiller, le sac de voyage sous vide et la pompe inclus sont garantis contre tout défaut de matériaux ou de fabrication pour une période **d'un (1) an à compter de la date d'achat originale**.

Cette garantie s'applique uniquement à l'acheteur original et n'est pas transférable.

30-Nuits / Adorez-le

Parce que votre satisfaction est importante pour nous, nous vous offrons notre unique Garantie « Adorez-le » ® pour 30 nuits.

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de votre L'Oreiller Infinité par Excelsior® dans les **trente (30) nuits suivant l'achat**, Excelsior® remboursera 100 % du prix de détail suggéré, sous réserve de la présentation d'une preuve d'achat et du respect des exigences applicables du programme.

Contenu de la boîte

Ensemble avec un oreiller:

- Un (1) L'oreiller Infinité
- Un (1) sac gratuit de rembourrage Infinité
- Un (1) sac de rangement pour le rembourrage Infinité
- Un (1) sac de voyage sous vide
- Une (1) pompe

Ensemble avec deux oreillers:

- Deux (2) L'oreillers Infinité
- Deux (2) sacs gratuits de rembourrage Infinité
- Deux (2) sacs de rangement pour le rembourrage Infinité
- Deux (2) sacs de voyage sous vide
- Une (1) pompe

Le consommateur est responsable de conserver tout le rembourrage Infinité inclus, puisqu'il peut être nécessaire pour maintenir, personnaliser ou rétablir les caractéristiques de confort et de soutien prévues de l'oreiller.

3 FAÇONS FACILES DE FAIRE UNE RÉCLAMATION DE SERVICE... Accès 24 / 7 à l'enregistrement d'une réclamation de service :

Ayez votre preuve d'achat à portée de main et faites l'une des démarches suivantes dans les 14 jours suivant l'incident :

1. Communiquez avec notre service à la clientèle au 1-800-661-7313, option 2, et suivez les instructions pour joindre l'un de nos spécialistes du service clientèle. Notre département de service est ouvert du lundi au vendredi de 9h 30 à 17h (HNE) ;
OU
2. Vous pouvez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : service@soswarranty.com ; OU

3. Rendez-vous au www.excelsiorservice.com et suivez les instructions/boutons. Soumettez votre demande en créant un compte, en enregistrant votre article et en remplissant ensuite le formulaire de réclamation. Il est possible que vous deviez soumettre des photos.

Pour être admissible à la protection offerte par cette garantie, l'Oreiller Infinité par Excelsior® doit avoir été acheté auprès d'un détaillant autorisé. S.O.S. Warranty Services Inc. se réserve le droit de demander des renseignements ou des documents supplémentaires avant d'approuver une réclamation au titre de la garantie.

Exclusions

La présente garantie ne couvre pas :

- L'assouplissement, le tassement ou les changements de sensation normaux qui n'affectent pas de façon importante le soutien ou la performance de l'oreiller.
- Les légères variations de forme ou d'apparence qui n'ont aucune incidence sur la fonctionnalité du produit.
- Les dommages résultant d'une mauvaise utilisation, d'un usage abusif, de la négligence, d'un entreposage inadéquat, d'un entretien inadéquat, d'un lavage inadéquat ou du non-respect des instructions d'entretien.
- Les dommages causés par une force excessive, le pliage, la torsion, la coupe, la perforation ou la modification du produit.
- Les dommages causés par l'utilisation de produits de nettoyage ou de produits chimiques non autorisés.
- Les taches, odeurs, décolorations, brûlures, roussissements, moisissures, dommages causés par l'eau, dommages causés par l'humidité ou toute contamination.
- Les dommages causés par une exposition à une chaleur excessive, à la lumière directe du soleil, au feu, à la fumée ou à des conditions environnementales excédant un usage résidentiel normal.
- La perte, le vol ou la mise au rebut de l'oreiller, du rembourrage Infinité inclus, du sac de voyage sous vide, de la pompe ou de tout autre accessoire.
- L'usure normale de l'enveloppe de l'oreiller, des fermetures éclair, des coutures, du sac de voyage ou de la pompe.
- Les dommages esthétiques qui n'affectent pas la fonctionnalité du produit.
- Les produits utilisés à des fins commerciales, institutionnelles, hôtelières, de soins de santé ou à toute autre fin non résidentielle.

LIMITE DE RESPONSABILITÉ:

S.O.S. Warranty Services Inc. est entièrement responsable de la présente garantie. Cette garantie remplace toute autre garantie, expresse ou implicite, et nul n'est autorisé à assumer ou à engager, au nom de S.O.S. Warranty Services Inc., toute autre responsabilité relativement à la vente de ce produit.

La présente garantie s'applique uniquement à l'oreiller Infinité original acheté et est réputée avoir rempli ses obligations une fois que le recours approuvé en vertu de la garantie a été fourni.

La présente garantie est limitée au prix d'achat original de l'oreiller visé et ne couvre aucun dommage accessoire, indirect, consécutif, particulier ou punitif de quelque nature que ce soit.

La présente garantie vous confère des droits légaux spécifiques. Vous pouvez également bénéficier d'autres droits selon votre province, votre État ou votre territoire de compétence.